



Refonte de la gouvernance touristique eurométropolitaine

Joël Steffen · Président de la SCIC
Strasbourg Tourisme Loisirs & Congrès
Place Marketing Forum · 17 avril 2026

LE CONTEXTE PRÉALABLE

- **2017** : l'Eurométropole mène un audit comptable et financier de l'Office de tourisme puis crée un groupe de travail dédié à l'organisation touristique locale
- **2019** : l'Eurométropole missionne les cabinets *Deloitte* et *In Extenso* pour élaborer une nouvelle stratégie touristique métropolitaine
- **2020** : pandémie COVID, nouvelle mandature municipale et métropolitaine
- **2023** : rapport de la Chambre régionale des comptes (période 2016-2020)



2020-2026 : ORIENTATIONS DE L'EUROMÉTROPOLE

1

Regrouper les deux structures touristiques
Office de tourisme et
Bureau des congrès

2

Renforcer les moyens
dédiés à son organisme de
gestion de destination

3

Ajuster la stratégie touristique
afin d'intégrer la nouvelle
feuille de route politique et
le contexte post-Covid



→ https://www.mystrasbourg.com/images/Strategie_touristique_EMS.pdf

3 grands enjeux

Diversifier
les attraits
touristiques

Consolider
l'activité
économique
des
professionnels

Garantir
la qualité de
la destination
ainsi que le
cadre de vie

5 objectifs

Consolider l'activité
économique des
professionnels

Pérenniser à long terme
le cœur urbain

Diversifier l'offre
pour révéler tous
les potentiels

Intégrer pleinement
les habitants à la
politique touristique

Adapter la gouvernance
de la destination
à la stratégie

32
actions

5^e OBJECTIF : LA GOUVERNANCE

**Adapter la gouvernance
de la destination
à la stratégie**



Adapter les outils et les moyens de la collectivité en matière de développement touristique pour porter la stratégie de manière efficace et efficiente.

2021-2023 Assistance à maîtrise d'ouvrage

Cabinet d'avocats Landot / François Tourisme Consultants / FCL conseil en finances

- Rencontre avec les acteurs
- Diagnostic de situation
- Travail sur les missions de l'Office de tourisme et Bureau des congrès
- Scénarios sur la gouvernance et structure juridique
- Groupes de travail avec les partenaires

LES ÉTAPES DE TRANSFORMATION

Été 2022 L'Eurométropole et l'Office de tourisme valident le statut de **SCIC**

Avantages de la Société coopérative d'intérêt collectif :

- **Actionnariat ouvert** - les collectivités peuvent détenir max. 50% du capital
- **Responsabilité** des associés limitée à leurs apports
- **Gouvernance participative** associant les bénéficiaires, les salariés, les partenaires et la collectivité
- **Démocratie interne** 1 personne = 1 voix, avec pondération par collèges
- **Équilibre des expressions** – par ex. chaque collège ne peut avoir plus de 50% des droits de vote
- Transformation de toute société ou association en SCIC **sans changement de personne morale**

LES ÉTAPES DE TRANSFORMATION

2023/2024

Préparation juridique et sociale de la fusion
avec le Convention Bureau

Avril 2024

Lancement de la « Fabrique de destination »
Instance participative pilotée par l'Eurométropole et l'Office de tourisme

Juil. 2024

Fusion-absorption du Convention Bureau par l'Office de tourisme
qui devient l'Office eurométropolitain de tourisme, des loisirs et des congrès de
Strasbourg

Été 2025

Transformation en SCIC
(délibéré au conseil de l'Eurométropole en mars 2025)



Société coopérative d'intérêt collectif

Les instances :

- **L'Assemblée générale** : réunit tous les associés et vote les grandes décisions
- **Le Conseil coopératif** (20 membres) : élu parmi les membres de la SCIC, il est chargé de la gestion opérationnelle et stratégique

Le **capital** est variable et librement fixé (SAS)

Le **financement** repose sur :

- des subventions publiques (limitées aux missions dites régaliennes en application de l'article L133-3 du Code du Tourisme)
- les ressources générées par l'activité (boutique, billetterie...), qui financent les autres missions entrant dans le champ concurrentiel

LES COLLÈGES DE LA SCIC

Collèges	Catégories sociétaires	Droits de vote	Conseil coopératif
Les socioprofessionnels	Catégorie A - « Socioprofessionnels » : Catégorie A' « Socioprofessionnels du secteur associatif social, inclusif, solidaire ou d'intérêt général ou d'utilité publique »	35%	9 membres
Les partenaires	Catégorie B – « Partenaires »	15%	5 membres
L'Eurométropole	Représentants désignés par- l'Eurométropole de Strasbourg	40%	5 membres
Les salariés	Composé des sociétaires relevant de la catégorie D – « <i>Salariés</i> »	10%	1 membre

LES CHANGEMENTS INTERNES

En parallèle de la fusion-transformation :

- Moyens supplémentaires : +800 k€ de subventions EMS annuelles
- Nouvelle **organisation** (direction, organigramme, recrutements)
- Nouvelle **gouvernance** : conseil d'administration & vice-présidences
- **Transfert** des contrats de travail, négociation d'un nouvel **accord d'entreprise**
- Mise en place d'une **comptabilité analytique**
- Refonte du barème de **cotisations** des membres
- Mise en place d'une **communication interne** et d'une **organisation apprenante**
- Lancement de la démarche de **certification ISO 20121**
- Conception & déploiement d'une nouvelle **identité** graphique
- Refonte des **sites internet** et du community management (à venir)



LE DÉMÉNAGEMENT



1. Regroupement de équipes

- Accueil boutique place de la Cathédrale
- Équipes *back-office* loisirs et MICE dans un espace de coworking en centre-ville

2. Vers un nouveau "welcome center" en 2028

- Au rez-de-chaussée de l'ancien bureau de Poste, **relocalisation** et agrandissement de l'accueil/boutique
- Connexion avec **le 5^e Lieu** (CIAP Ville et Pays d'art et d'histoire)
- Dans les étages, préparation des **futurs bureaux**

LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE

Strasbourg tourisme, loisirs & congrès = structure opérationnelle

Format resserré autour des financeurs,
des représentants des socioprofessionnels et
des partenaires

Les missions :

Définir et mettre en œuvre un plan d'action pour :

- assurer le rayonnement et la promotion de la destination,
- mettre en œuvre la marque de destination,
- accueillir et informer les visiteurs,
- développer des services aux visiteurs,
- coordonner et accompagner les acteurs locaux...

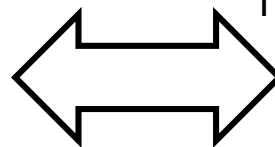
La Fabrique de destination = espace de concertation et d'échanges

Format élargi, sur la base du volontariat et en
fonction des thématiques abordées

Les missions :

Informier, concerter et échanger entre professionnels,
partenaires, services publics, habitants autour des
enjeux :

- de rayonnement, de promotion et de communication de la destination,
- De l'accueil et information, des besoins et fonctionnement des services aux visiteurs,
- de consolidation et développement des activités et filières économiques liées à la destination



Échanges et mobilisation réciproques

LA FABRIQUE DE DESTINATION



- Partenariat entre la collectivité et STLC
- Un espace de dialogue et de co-construction
- Une communauté d'acteurs impliqués

Objectifs

- S'informer sur la destination, l'offre, les actualités
- Comprendre le territoire, se former
- Échanger avec d'autres acteurs
- Contribuer à la qualité d'accueil et à la promotion
- Faire émerger des idées et actions concrètes
- Faire partie d'un réseau en faveur du rayonnement
- S'investir pour progresser individuellement et collectivement



Merci de votre attention

17 place de la Cathédrale
67082 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 52 28 28
info@visitstrasbourg.fr
www.visitstrasbourg.fr